



# BRAUX

## La Gazette n°5

Décembre 2018



5 Photos © Catherine-Laurençot

## Editorial

Nous allons terminer l'année 2018 et aborder cette nouvelle année 2019.

Je vous présente au nom du conseil municipal et de moi-même de très belles fêtes de fin d'année et nos vœux les plus sincères : santé, bonheur, réussite.

L'année 2018 a été riche en émotions et bouleversements pour notre commune.

En effet nous avons dû faire face au décès de notre maire Gérard Etienne, ce qui a été un événement marquant et triste. Je ne peux qu'avoir une pensée pour lui à chaque cérémonie ou manifestation. Nous avons eu également la perte de deux autres habitants, cependant nous avons eu la joie d'accueillir quatre naissances sur cette fin d'année.

Notre printemps a donc été marqué par de nouvelles élections, où nous avons élus trois nouveaux conseillers, maire et adjoints.

Aujourd'hui notre conseil au complet est hétérogène tant bien au niveau socio-professionnel, parité hommes/femmes, âge. Cela apporte une richesse dans nos différents échanges, débats, décisions.

Le Conseil souhaite avant tout agir pour notre belle commune et faire en sorte qu'il y fasse bon vivre.

Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue aux nouveaux habitants.

Je remercie ceux qui ont pu se rendre aux différentes cérémonies, manifestations. Celles-ci permettent de se rencontrer, d'échanger, de partager et font vivre le village.

Cette 5ème édition du journal a été élaborée par un groupe de conseillers et avec la participation de certains habitants. Je remercie Catherine pour la mise en page des journaux de Braux.

Vos idées, suggestions sont les bienvenues.

Vous y découvrirez notamment un article sur la guerre de 14-18 en hommage à cette commémoration des 100 ans, un article sur la création de la garderie pour la sauvegarde de notre RPI sujet qui me tient particulièrement à cœur, et d'autres informations ou projets...

Mon élection de maire ne s'est pas faite dans les meilleures conditions puisqu'elle a fait suite au décès de Gérard, cependant c'est avec enthousiasme et fierté que je représente ma commune de toujours !

C'est donc dans une dynamique de proximité que je souhaite exercer ce court mandat de maire. Être au plus proche des habitants ; que Braux vive à travers ces associations ; que notre RPI perdure et tout simplement que chacun d'entre nous s'y sentent bien !

Pour terminer ce mot, permettez-moi de remercier les salariés de la commune et de l'école pour leur travail : Sarah Doiret notre secrétaire, Alain Picard notre cantonnier, Annie Dubreuil notre agent d'entretien, Christine Faivre la directrice de notre RPI et institutrice de Braux. Merci à eux pour leur travail et leur engagement.

Je remercie également les différentes associations pour leur dynamisme dans leurs manifestations respectives : la Charmée, le Comité des fêtes et les chasseurs.

Il me reste à remercier l'ensemble des élus municipaux pour leur implication, leur présence, leur travail, leurs idées.

Je vous souhaite désormais une bonne lecture et je vous retrouve le 6 janvier 2018 pour vous adresser mes vœux lors de la galette des rois.

**Ludivine Bizot**  
Maire

# UNE GARDERIE POUR MAINTENIR L'ÉCOLE



Le maintien de l'école est une des priorités de la commune.

L'an dernier les effectifs étaient tout juste suffisants pour maintenir les 4 classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

Clamerey pour la petite et moyenne sections. Gissesey pour

la grande section. Le CP, Braux pour les CE1-CE2 et Saint Thibault pour les CM1-CM2.

La fermeture d'une de ces 4 classes signifierait probablement la fermeture de tout le RPI, car le nombre de niveaux par classe serait alors trop important.

Il a été constaté que plusieurs familles de ces communes, souhaitaient inscrire leurs enfants sur notre RPI mais elles ne le pouvaient pas, en raison de l'impossibilité de faire garder leurs enfants soit le matin soit en fin d'après midi.

Pour palier à cette problématique et faire en sorte que le RPI soit le plus attrayant possible, plusieurs acteurs se sont mobilisés avec l'objectif d'ouvrir une garderie (Association des parents d'élèves, institutrices, mairies ...).

Cette ouverture n'est pas du ressort des mairies mais de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois (CCTA). Ainsi, des démarches ont été entreprises pour convaincre les décideurs d'étudier cette possibilité.

L'étude a conclu favorablement à l'ouverture de garderie sous plusieurs conditions :

🛒 Trouver une salle et l'équiper. Par soucis de simplicité vis-à-vis des bus scolaires, la commune de Saint Thibault a accepté de fournir une salle.

🛒 Avoir un effectif minimum d'enfants.

Des consultations ont été transmises aux parents ayant des enfants dans le RPI pour connaître leur intention d'inscrire leurs enfants si un service de garderie était ouvert.

Après diffusion de cette liste, à la Communauté de Communes, le nombre d'enfants préinscrits s'est avéré suffisant et la décision d'ouverture dès la rentrée de septembre 2018 a été actée et mise en œuvre par la CCTA.

A noter qu'un premier bilan sera dressé fin 2018, par les membres de la Communauté de Communes, pour le maintien ou non de cette garderie. **Aussi nous comptons sur les parents ayant des enfants dans le RPI pour les inscrire afin de conserver ce service public.**

La motivation des différents acteurs, dont la municipalité de Braux, a permis son ouverture. Ainsi, l'obstacle de garde des enfants le matin et en fin de journée n'entrave donc plus les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants au sein du RPI. Ce dispositif permettra, nous l'espérons, au maintien de notre école pour les prochaines années. Celui-ci semble bien engagé, puisque les effectifs de 2018 – 2019 sont de 69 enfants. Les prévisions pour 2019-2020 s'évaluent à 74 enfants.

**Marc**

## 14-18 à Braux

La guerre de 14-18, dite la « Grande Guerre », fit 18 millions de morts dont 6 millions de civils à travers le monde. Des rivalités impérialistes au sein de l'Europe et le double assassinat le 28 juin 1914, (par un étudiant nationaliste Serbe de Bosnie, de l'Archiduc François-Ferdinand, héritier du trône Autriche- Hongrie et de son épouse) en furent les éléments déclencheurs de cette tragédie humaine. Le 01 août 1914 à 16h00, l'état Français déclare la mobilisation générale et la guerre à l'Allemagne 2 jours plus tard.

A BRAUX, sur 375 habitants environ, 60 hommes quitteront la commune pour le front. 14 noms sont honorés sur le monument aux morts du village et d'autres dans l'église. La séance extraordinaire du conseil municipal en date du 3 août 1914 décrite dans : « *Le registre des délibérations du conseil municipal* » précise d'abord que la moitié de ses membres était mobilisé pour la défense du pays. Le maire de l'époque, Monsieur Beurdelet souligne : « *La mobilisation s'est faite avec un calme et une résolution admirable dont chacun à le droit à juste titre d'être fier* ». Une première décision attend celles et ceux qui restent : se répartirent les tâches et notamment agricoles. Le soir même, les habitants sont réunis à l'école des garçons afin, comme l'affirme le 1<sup>er</sup> d'entre eux : « *Réaliser l'union de tous pour une mise en œuvre d'intérêt et de patriotisme* ».

En 1915, à Précý-sous-Thil, un établissement pour 20 militaires convalescents est installé, et la commune de BRAUX finance à hauteur de 1,18 Francs par jour soit 35,40 Francs par mois. La municipalité vote un crédit de 212 Francs. En avril de la même année, le Sous-Préfet demande au maire que la commune soit prête à accueillir en

urgence, 25 réfugiés des départements envahis ou d'Alsace et d'assurer un logement, de la nourriture et autres nécessités. Le conseil vote un crédit de 300 Francs en ce sens. En 1916, un camp de prisonniers de guerre, au nombre de 10, est installé à BRAUX (le lieu n'est pas précisé). 2 soldats gardaient l'endroit, et les prisonniers étaient employés pour des travaux agricoles, séparés en deux groupes de 5 et sous la surveillance d'un militaire. Par ailleurs, les mobilisés du village bénéficieront d'exonération des prestations et taxes diverses et de leur loyer dont le logement ou la maison était inoccupée.

Au cours de ces quatre années, la commune de BRAUX continua sa vie. En 1916, un comité d'action agricole est mis en place au sein duquel des élus et des agriculteurs y siègent. La commune selon les périodes, rencontre des problèmes financiers ou au contraire, elle participe à des collectes pour « *L'effort national et patriotique* ». Enfin, le registre ne précise rien sur l'implication des femmes durant cette période que nous savons essentielle sur le territoire national. Ni sur cette journée du 11 novembre 1918, où les cloches des églises des communes de France à 11 heures du matin, sonnèrent à la volée l'armistice, signé en forêt de Compiègne dans un wagon quelques heures plus tôt. Ce fût alors la liesse des gens heureux pensant que la folie de l'homme ne recommencerait jamais. C'était oublier que « *La tolérance n'est pas une marque de fabrique du Sapiens* » comme l'écrit dans son ouvrage du même nom, Yuval Noah Harari. La seconde guerre mondiale fera 60 millions de morts (2,5% de la population mondiale) dont 45 millions de civils.

**Laurent**



# INFOS MUNICIPALES

## Ils nous ont quittés en 2018

Remond Jeanine : 11 février  
Etienne Gérard : 23 avril  
Argentin Pascal : 6 juin



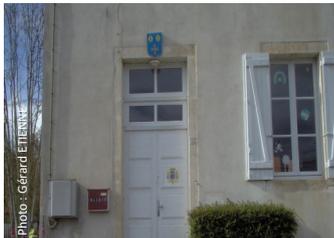
## PACS 2018 :

Mme Thenadey et  
M. Breton  
Le 5 juin 2018



## BIENVENUE à :

Samuel Clerget : 12 septembre  
Augustine Manlay : 17 septembre  
Marcel El Kaïm : 25 octobre  
Emma Mousseron : 5 novembre

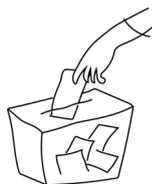


Heures d'ouverture de la  
Mairie de Braux - 12 rue du Bas  
**Le mardi de 14 h à 16 h**  
Tél 03.80.64.62.02  
[mairiebraux21@orange.fr](mailto:mairiebraux21@orange.fr)



Facebook :

[@mairiebraux21390](https://www.facebook.com/mairiebraux21390)



## Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre

(permanence de mairie de 2 heures le  
31/12/2018 de 10h à 12h00)



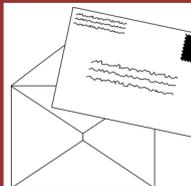
## Recensement

Le recensement est obligatoire en mairie pour les jeunes de 16 ans (dans le mois de leurs 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent). Papiers obligatoires pour passer des examens (brevet, bac, permis de conduire...).



## Déchetterie Nan-sous-Thil :

Ouverture les mardis et samedis  
Heure d'été (01/04 au 31/10) : 9h-12h ; 14h-19h  
Heure d'hiver (01/11 au 31/03) : 9h-12h ; 14h-17h



## Bureau de Poste Clamerey :

ouverture du lundi au vendredi  
de 9h à 11h45  
ouverture les samedis  
de 10h à 11h45



*Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent être avertis d'informations, manifestations, alertes... relatives à la commune, peuvent envoyer leurs coordonnées téléphoniques (portable) ou mail sur l'adresse mail de la mairie ou au 06.43.32.94.73 //mairiebraux21@orange.fr*



## Galette

Pour les habitants  
Invitation à la galette le  
**dimanche 6 janvier 2019**  
**à 15h**  
Vœux du maire et de son conseil municipal.

## Liste des membres du conseil municipal

Ludivine Bizot, maire

Emilie Maréchal, 1ere adjointe	Madeleine Kessler
Frédéric Viette, 2eme adjoint	Marc Gaudiot
Marie-Noëlle Manlay	Sébastien Badin
Michel Dupaquier	Antoine Delaye
Laurent Guenebaut	Sylvie Fichot



**Rappel aux habitants : la poubelle de  
salle des fêtes est exclusivement  
réservée aux locataires de la salle et à  
la cantine. Merci de ne pas mettre vos  
déchets personnels !**

## Travaux

### L'année 2018

- réfection de la chaussée de La Croisée
- changement des canalisations d'eau potable rue Pierre My par le syndicat des eaux (SESAM)
- nettoyage du lavoir (rue du haut)
- point à temps sur l'ensemble de la commune
- fauchage et élagage
- rebouchage des nids de poules

### Les projets 2019 (sous-réserve du budget)

- réfection de la rue Berlinguet (route et avaloir d'eau pluviale)
- réfection du mur de la mairie
- inauguration du colombarium et de la plaque de Michel Fichot à l'ancien lavoir vers le canal.
- achat d'un défibrillateur
- création d'un boulodrome



## La charmée

Créée il y a 34 ans, l'association, présidée aujourd'hui par Michel Dupaquier, anime le village tout au long de l'année.

Ce club dynamique organise réunions mensuelles, repas, sorties touristiques avec un temps fort, la fête de la Saint Vincent, (statue confiée cette année à M. Henri Becrelle qui fut le premier à présider cette association).

Les repas et sorties sont ouverts à tous. (Assemblée générale le 9 février 2019).

Michel Dupaquier



## Nid de frelons

Les pompiers sont intervenus rue de la louée le 11 août pour détruire un nid de frelon qui avait élu domicile au creux d'un arbre. Celui-ci sera d'ailleurs abattu par mesure de sécurité.



Frelon asiatique



Frelon commun



Photos Ludivine Bizot



## Nettoyage du lavoir rue du Haut

Le 12 août dernier des habitants du village ont nettoyé le lavoir de la rue du haut qui s'est terminé par un repas convivial avec les compagnes.

Laurent Bardin



## « L'atelier Gym douce »



Depuis trois ans, « D'ici Danse » anime un atelier hebdomadaire de gym douce (stretching postural) à la salle des fêtes de BRAUX. Cela consiste, sur fond musical, à se renforcer musculairement, étirer, équilibrer son corps et plus globalement : se remettre en forme, s'entretenir de manière non violente mais soutenue au fil des séances.

Celles-ci ne sont pas réservées uniquement aux femmes ce qui laisserait paraître que l'homme en rejoignant le groupe se ridiculiserait. Et si c'était l'inverse ! Que son absence remarquée (8 femmes pour 1 homme) le définisse encore en 2018, comme ce « mâle » qui se refuse de participer à ce genre d'activité, car réservée selon sa pensée, quelque peu simpliste parfois : à vous Mesdames ! Josette, Annick, Noëlle, Evelyne, Monique, Sylvie, Véronique, Martine et les autres vous le diront : messieurs, non ! Vous ne serez pas ridicules, bien au contraire. Cette activité vous fera du bien à votre corps et vous donnera de l'énergie positive à votre esprit !

L'atelier commence à 19 heures chaque mardi pour une heure. Il se termine toujours par un moment de relaxation. Apportez une serviette, une bouteille d'eau et venez en tenue décontractée.

Vous garderez la forme pour la semaine, même si au démarrage, disons-le, le corps doit s'habituer. La Gym Douce se destine à tous les âges, les femmes et les hommes. BRAUX a l'opportunité d'en bénéficier et il demeure important que cette activité perdure dans le temps. Alors n'hésitez plus, rejoignez le groupe.

**Laurent** (un homme qui ose faire de la gym douce)



### Halloween

Les enfants du village se sont réunis le 31 octobre pour faire le tour du village et faire peur aux habitants !

Ce fut un bel après-midi, les habitants ont préféré donner des bonbons plutôt que de recevoir un sort....

Photo Ludvine Bizot

# LA VIE AU VILLAGE

Comité  
des Fêtes



## Le comité des fêtes

L'association s'est de nouveau réunie pour constituer le nouveau bureau. Madeleine Kessler en est la présidente, Séverine Etienne la secrétaire et Isabelle Labalte la trésorière. De nouveaux habitants font partie des membres actifs. Des manifestations ont été faites pour cette fin d'année : vide coffre à jouets, et d'autres, sont en projet pour 2019 : loto, concours de pêche, vide grenier.



Photos Ludivine Bizot

## Journée nationale de l'attelage 2018

Dans le cadre de la journée nationale de l'attelage 2018, une randonnée a été organisée sur le secteur Thil la ville, Nan sous Thil, Clamerey, Braux, Brianny. Les habitants ont pu bénéficier d'une ballade en calèche. Merci aux organisateurs pour ce beau moment.



## Fête des voisins

En 2018, la rue du Haut s'est réunie pour fêter la fête des voisins. Ce fût pour chacun un moment de rencontre et de partage très appréciés !

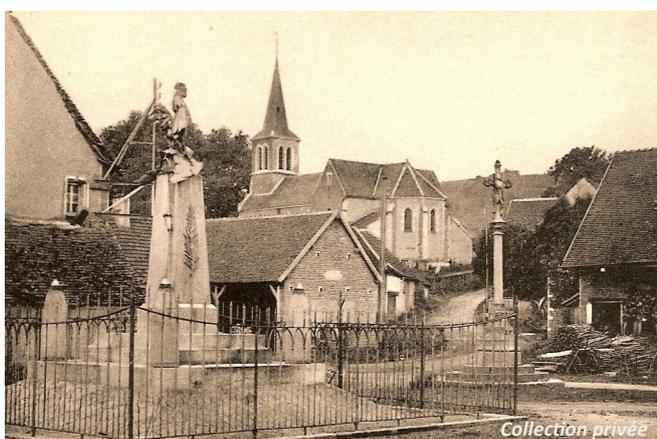
**Pour 2019,  
chaque rue se donne  
rendez-vous ??**



## Camion à pizzas

Votre camion à pizzas s'installe à  
**Braux tous les mercredis**  
**à partir de 17h30**  
devant la mairie.  
**Tel 06.80.37.45.84**

# BRAUX AUTREFOIS



Monument aux morts avec son coq qui symbolise la fierté nationale, l'esprit belliqueux et le chant du triomphe terrassant l'aigle Allemand. Installé après la 1ère guerre mondiale, il fut enlevé pour la seconde guerre.



## Mon beau sapin



### Décoration des sapins de Noël et goûter

Le premier week-end de décembre les sapins ont pris place sur la commune et tout le monde a été convié pour les décorer, un goûter a été offert par la commune par la suite pour se réchauffer. Encore un peu de patience le père Noël va bientôt passer...



Directeur de la publication : Mairie de Braux, 21390 représentée par Mme Ludivine Bizot, Maire  
Publication annuelle gratuite - imprimée par Dicolor - 21850 Saint Apollinaire

Photos et dessins libres de droits, Pixabay.com

Photos habitants de Braux : Ludivine Bizot (pages 4-5-6), Michel Dupaquier (page 4), Laurent Bardin (page 4), Bernard Prudhomme (page 7), Catherine Laurençot (page 1), Cartes postales anciennes : collection privée pages 1 et 4

# JEUX SOLUTIONS DU NUMERO 4 : janvier 2018

Solution des mots mêlés : le mot caché : Liberté

. . . H I L L A R Y C L I N T O N N I L . A . . . . .  
 I Y K W U S N A S G N U A . . . . . S D E . A . . . . . B  
 . I . . . . . . . . . . . . . . . . . S N V . I . . . . . E R  
 . . . . . A . . . . . . . . . . . . . . . . . E A . . . . . N A  
 . . . . . Z . . . . . . . . . . . . . . . . . E A . . . . . D . . . . .  
 . . . . . F . M . . . . . . . . . . . L . R G E . . . . . A D  
 . . . . . . . . . . . A I . . . . . E . . . . . C N . Y . J . M . D  
 . . . . . . . . . . . Z . C . . . . . M N . . . . . G A O . D . A . R . E T  
 . . . . . . . . . . . U . H . . . . . A E . . . . . E H R M . A . C . R . T  
 S . . . . . . . . . . . O . E H . . . . . R R . R T I I . L C K . . . . . I . T  
 . . . . . . . . . . . A . . . . . Y C L . M M E O . I D S . L . I . E . L . E  
 C . L . . . . . . . . . . . E A A S . . . . . D N . A . . . . . Y .  
 . . . . . A . L . . . . . O . A I . A R . T E I U . . . . . N . C H  
 . . . . . R . A . . . . . C . S N L O . I . H D . . . . . K . . . . .  
 . . . . . B . C O . . . . . E E P A . B . E E E . . . . . E . . . . . M . I R A  
 . . . . . . . . . . . U C . . . . . A G . L . A . . . . . R . . . . . N . N O N R A  
 . . . . . . . . . . . A . A T . R . . . . . U . A P M . C . E . . . . . N . N A C  
 . . . . . . . . . . . I I K . . . . . O O M . A . U . S . E . . . . . R . O C  
 . . . . . . . . . . . L E S R . . . . . M G . . . . . L . R . A D . O . . . . .  
 . . . . . . . . . . . L . I . A . . . . . P . . . . . I . I . Y . E . . . . .  
 . . . . . . . . . . . O . . . . . C . M I . . . . . E . E . E . . . . .  
 . . . . . . . . . . . N . . . . . U D . . . . . D . E W . . . . .  
 . . . . . . . . . . . O L . . . . . . . . . . . E . E . . . . .  
 Y E D R O C E T T O L R A H C . . . . . P . N . . . . .  
 A R I B U A T E N A I T S I R H C . . . . . M . O . . . . .  
 . . . . . G E O R G E S A N D . . . . . . . . . . . Y . M . . . . .  
 L E H C I M E S I U O L . . . . . . . . . . . Y L . I . . . . .  
 . . . . . A N N E F R A N C K . . . . . . . . . . . O . S . . . . .  
 O T T U H B R I Z A N E B .

Solution Sudoku

8	4	7	2	1	3	6	5	9
6	3	1	7	9	5	2	4	8
9	2	5	6	4	8	7	3	1
4	5	6	8	7	1	9	2	3
1	8	9	3	6	2	5	7	4
2	7	3	9	5	4	1	8	6
3	1	4	5	2	9	8	6	7
5	6	8	1	3	7	4	9	2
7	9	2	4	8	6	3	1	5

Petit rébus



Protégeons les oiseaux cet hiver.

L'ennemi principal n'est pas le chat, mais la pollution, et les pesticides ont fait diminuer la population de nos oiseaux des villes et des campagnes, pensez à eux en hiver.

Quand nourrir les oiseaux ?

Le nourrissage peut globalement être pratiqué de la mi-novembre à fin mars.

Où placer le poste de nourrissage et d'abreuvement ?

Nous vous conseillons de le placer au centre du jardin, dans un endroit dégagé, éloigné des murs, buissons et branches latérales afin d'éviter l'accès aux prédateurs.

Quelle nourriture donner aux oiseaux ?

Les oiseaux étant des animaux à sang chaud, il n'est pas conseillé de leur donner trop de graisse animale (lard, suif, saindoux...). Privilégiez plutôt les graisses d'origine végétale, si possible à base d'huile de colza. Attention, ne donnez jamais de lait aux oiseaux.

Les meilleurs aliments

- Mélanges de graines : le mélange optimal étant composé d'1/3 de tournesol noir, de cacahuètes et de maïs concassé ;
- Graisse végétale simple ;
- Graisse végétale mélangé avec des graines, fruits rouges ou insectes ;
- Graines de tournesol (non grillées et non salées), si possible non striées, les graines noires sont meilleures et plus riches en lipides ;
- Cacahuètes (non grillées et non salées) ;
- Amandes, noix, noisettes et maïs concassés (non grillées et non salées) ;
- Petites graines de millet ou d'avoine ;
- Fruits décomposés (pomme, poire flétrie, raisin).

Extrait du site de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



« Il parlait à la chatte qui, l'œil vide et doré, atteint par l'odeur démesurée des héliotropes, entrouvrait la bouche, et manifestait la nauséuse extase du fauve soumis aux parfums outranciers.. »

Elle goûta une herbe pour se remettre, écouta les voix, se frotta le museau aux dures brindilles des troènes taillés. Mais elle ne se livra à aucune exubérance, nulle gaité irresponsable, et elle marche noblement sous le petit nimbe d'argent qui l'enserrait de toutes parts ».

Extrait de « la Chatte » de Colette, née le 28/1/1873 à Saint Sauveur en Puisaye

Solution du rébus : tous les chats sont gris, le soir, dans les rues de Braux